



<< N/E = Non établi S/O = Sans objet N/D = Non disponible C.V.O = Cleveland à vase ouvert>>

SECTION I : IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT

Identificateur et nom du produit : NETTOYANT DE SURFACE LÉGER ATTAX
Codes produit: 17-0401, 17-0105, 17-0045, 17-0001
Utilisation prévue du produit : Agent de nettoyage concentré industriel polyvalent
Famille chimique : Préparation ou mélange complexe exclusif
Numéro de registre CAS : S/O
Nom du fabricant : WORX Environmental Products
Adresse : 2305, 52^e avenue SE, bureau 10
Ville et province : Calgary, AB T2C 4X7
Téléphone en cas d'urgence : 1-800-424-9679 ou 403-273-7600
Courriel de la personne compétente responsable de la fiche signalétique : worxrd@worx.ca

SECTION II : IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification du mélange**

Lésion/irritation des yeux (Catégorie 2B)

2.2 Éléments d'étiquette**2.2.1 Éléments d'étiquette**

Pictogramme(s) de danger : Pas de symbole

Mention(s) d'avertissement : Attention

Mention(s) de danger : Provoque une irritation des yeux

Mention(s) de précaution :

Prévention :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et une protection pour les yeux et le visage.

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

En cas de feu : Utiliser de l'eau ou de la mousse sèche pour éteindre le feu.

2.3 Autres dangers

Aucun danger particulier connu

SECTION III : COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant(s)	% p/p	N° CAS
Alcool éthoxylé	1-5 %	68991-48-0

L'identité du produit chimique spécifique de cette composition n'est pas divulguée à titre de secret commercial.

**SECTION IV : PREMIERS SOINS****4.1. Description des premiers soins**

- Yeux : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte. Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement avec de l'eau chaude courante en tenant les paupières écartées, pendant 15 minutes. Appeler un médecin en cas d'irritation.
- Peau : Laver à l'eau et au savon les zones de peau affectées. Consulter un médecin en cas d'irritation.
- Ingestion : Aucun effet toxique n'est à craindre. Rincer la bouche à grande eau et boire un verre d'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
- Inhalation : Emmener immédiatement la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer une irritation des yeux.

4.3 Indication de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial Traiter selon les symptômes.

SECTION V : DONNÉES SUR LES RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Eau ou mousse sèche.
Moyens d'extinction inappropriés : Sans objet.

5.2 Dangers spécifiques : Sans objet.

5.3 Précautions/Conseils : Le produit n'est pas inflammable.

5.4 Classification d'inflammabilité : Non inflammable.

SECTION VI : MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-secouristes : Déversement peu important : Utiliser les outils appropriés pour essuyer le produit. Rincer la zone contaminée avec de l'eau. Déversement important : Arrêter la fuite si possible. Empêcher les rejets de produits chimiques d'aller dans les égouts ou les collecteurs d'eaux pluviales. Retenir et nettoyer le déversement. Appliquer toutes les recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle.
Pour les intervenants d'urgence : Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8.

6.2 Précautions pour l'environnement : Colmater la fuite ou le déversement, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter les rejets dans les canalisations, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Ne pas rejeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou les canalisations. Porter des vêtements de protection appropriés, des gants et une protection pour les yeux et le visage.

6.4 Référence à d'autres sections Voir également les sections 7, 8 et 13.

6.5 Informations complémentaires : Pour l'élimination des déchets : Suivre les réglementations



locales sur les rejets d'effluents.

SECTION VII : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE SÉCURITAIRES

7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire : Manipuler les contenants ouverts avec précaution. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Éloigner des acides et des oxydants puissants.

7.2 Conditions d'un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Ne pas entreposer ni transporter avec des oxydants, etc.

Garder le contenant fermé après utilisation. Température d'entreposage < 50 °C.

7.3 Incompatibilités : Oxydants, acides puissants, agents réducteurs.

7.4 Informations complémentaires : Lorsque le produit est utilisé dans un espace clos, une bonne ventilation est requise.

SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Exposition professionnelle : US. Guides du niveau d'exposition sur le lieu de travail (WEEL) Composants Type Valeur Forme

Alcool éthoxylé (CAS 68991-48-0) – TWL – Non disponible.

8.1.2 Exposition biologique : Les valeurs limites biologiques ne sont pas disponibles pour ce produit.

8.2 Contrôles techniques

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation, afin d'empêcher l'accumulation de vapeur. S'assurer que les douches oculaires et douches de sécurité sont à proximité de la zone de travail.

8.3 Équipement de protection personnelle (EPP)

Protection pour les mains : Il est recommandé de porter des gants imperméables.

Protection pour les yeux : Des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes de protection.

Autres vêtements de protection : Non requis.

Appareil respiratoire : Aucun appareil requis s'il y a une ventilation d'air frais suffisante. Garder les zones de travail bien ventilées. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la zone est mal ventilée.

Évacuation localisée ou mécanique :

Une bonne ventilation est requise.

8.4 Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement : Une ventilation suffisante est obligatoire. Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation, afin d'empêcher l'accumulation de vapeur.

SECTION IX : DONNÉES PHYSIQUES

État physique :

Liquide

Aspect :

Vert clair



Odeur :	Pomme
Seuil olfactif :	N/E
Densité relative :	1.007
Densité de vapeur : (Air = 1)	N/D
Pression de vapeur :	S/O
Point d'ébullition : (°C) :	N/D
Taux d'évaporation :	N/E
Point de congélation : (°C)	0°C
Solubilité dans l'eau :	Soluble
Facteur pH :	11.5-12.2
Point éclair :	94 °C (201.2°F) C.V.O.
% de volatilité :	N/E
Limites d'explosivité :	N/D
Oxydant :	Non
Solubilité dans l'eau :	N/D
Coefficient de partage :	N/D
Viscosité :	N/E
Température de décomposition :	N/E
Température d'auto-inflammation :	N/E
Propriétés d'explosivité :	Non

SECTION X : DONNÉES SUR LA STABILITÉ ET LA RÉACTIVITÉ

- 10.1 Réactivité** Oxydants puissants, acides réducteurs puissants
- 10.2 Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Peut réagir s'il entre en contact avec des agents oxydants puissants.
- 10.4 Conditions à éviter** : Éviter le contact avec des oxydants puissants et des acides réducteurs puissants.
- 10.5 Substances incompatibles** Oxydants puissants, acides réducteurs puissants
- 10.6 Produit(s) de décomposition dangereux** Monoxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, oxydes d'azote, chlorure de méthylène lorsque chauffé
- 10.7 Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas

SECTION XI : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Mélanges

Estimation de la toxicité orale aiguë :	DL50 (oral, rat) \geq 25 000 mg/kg
Estimation de la toxicité cutanée aiguë :	N/D
Estimation de la toxicité d'inhalation aiguë :	N/D
Irritation :	Peut provoquer une irritation des yeux.
Corrosivité :	Non attendu
Données sur la cancérogénicité :	Les composants de ce produit ne sont pas classés comme cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC et l'OSHA.
Données sur la reproduction :	Aucun



Données sur la mutagénicité : Aucun
Sensibilisation de la peau : N'est pas un sensibilisant cutané

11.1.2 Voies d'exposition probables et symptômes :

Inhalation : Peut légèrement irriter le système respiratoire si le produit est utilisé dans une zone mal ventilée.

Contact avec la peau et les yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.

Ingestion : Peut causer des troubles gastro-intestinaux, y compris irritation, nausée et diarrhée si le produit est ingéré en grande quantité.

11.1.3 Informations sur les composants :

Nom chimique	DL50 oral	DL50 cutané	CL50 inhalation
Alcool éthyloxylé	≥ 2 000 mg/kg (rat)	N/D	N/D

11.2 Autre

Effets chroniques (chez les humains) : S/O

Mesure numérique de la toxicité : N/D

SECTION XII : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

- 12.1 Ecotoxicité** CL50 (*Tilapia Nilotica*) après 96 heures = 160 mg/l
- 12.2 Persistance et dégradabilité** Facilement biodégradable conformément à OCDE 310 D, test en flacon fermé.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation** : Non disponible
- 12.4 Mobilité dans le sol** : Non disponible
- 12.5 Évaluations TBP et de tPtB** : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme TBP ou tPtB.
- 12.5 Autres effets nocifs** Aucun

SECTION XIII : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets** Suivre les réglementations locales, provinciales et fédérales relatives au traitement et à l'élimination des déchets.
- 13.2 Emballage contaminé** : N/D
- 13.3 Informations complémentaires** Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION XIV : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

- 14.1 Classification ADR** : Consulter les autorités locales ou régionales pour connaître les différentes options d'élimination.
- 14.2 DOT (Département des transports)** Non réglementé
- 14.3 TMD (Transport des marchandises dangereuses Canada)** Non réglementé



14.4 OACI/IATA	Non réglementé
14.5 OMI/IMDG	Non réglementé
14.6 Polluant marin	Non réglementé

SECTION XV : INFORMATIONS SUR LES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Évaluation de la sécurité chimique :**

OSHA : Ce produit est classé comme « dangereux » conformément aux réglementations de l'OSHA (29 CFR 1910.1200). Classification dangereuse : Irritant pour les yeux (Catégorie 2B).

États-Unis TSCA (Loi relative au contrôle des substances toxiques) Tous les produits chimiques répertoriés

SARA TITRE III : Sec.302. 40 CFR 355 : Ce produit ne contient aucune substance très dangereuse.

SARA TITRE III : Sec. 313. 40 CFR 372 : Ce produit ne contient aucun produit chimique toxique soumis aux exigences de déclaration du SARA (III) section 313 de l'Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (Loi sur la planification des mesures d'urgence et sur le droit de savoir du public).

SARA TITRE III : Sec. 311 et 312. 40 CFR 370 Exigences de la FDS. Classes dangereuses : Grave risque pour la santé (Irritation des yeux).

15.2 Loi sur le droit de savoir aux États-Unis

California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (Loi sur la sécurité de l'eau potable et les substances toxiques) de 1986 (Proposition 65) : Ce produit n'est pas connu pour contenir des produits chimiques répertoriés actuellement comme étant cancérigènes ou des agents toxiques affectant la reproduction conformément à la Proposition 65 du California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act et où ces taux seraient contrôlés par la proposition.

15.3 Informations internationales

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Tous les ingrédients énumérés figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS)

Lois spécifiques au produit ou mélange

Union européenne (EINECS/ELINCS)

Tous les produits chimiques répertoriés

Canada Classification SIMDUT

Classe D 2B (irritation des yeux)

15.4 Évaluation de la sécurité chimique : Sans objet.**SECTION XVI : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****Autres informations :**

Les informations de cette fiche signalétique ont été rédigées à partir de sources considérées comme fiables. Bien que tout ait été mis en œuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers liés à ce produit, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et cela a été explicitement indiqué, le cas échéant. Le fabricant décline toute responsabilité, et aucune garantie n'est expresse ou implicite, dans les cas où les produits ne sont pas manipulés ou utilisés correctement ou si les instructions ne sont pas strictement respectées. Tous les destinataires de cette FS sont invités à la lire avec soin pour comprendre parfaitement ce produit.

SECTION XVII : INFORMATIONS SUR LA PRÉPARATION

Préparé par :
WORX Environmental Products

Téléphone :
1 800 424-9679

Date :
22 mai 2019

Remplace :
19 juin 2018